

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 606

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 35 C

À l'alinéa 10, après le mot :

« technique »,

insérer le mot :

« nécessaire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.